



Elisabeth PISSARRO

Adjointe au Maire
Chargée de la Culture,
des Jumelages, de la Féria
du Patrimoine
et du Secteur sauvegardé

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa politique culturelle, la municipalité de Béziers a décidé d'étendre la gratuité d'accès des Musées aux résidents des communes de l'agglomération Béziers Méditerranée.

Cette carte des Musées permettra à vos administrés de se rendre dans les 4 musées suivants :

- le Musée du Biterrois qui raconte l'histoire de Béziers et de son territoire de la préhistoire à nos jours,
- le Musée Fayet qui présente le grand sculpteur biterrois Injalbert et ses œuvres,
- le Musée Fabrégat qui offre un panorama de la peinture et des arts décoratifs du Moyen Age à aujourd'hui, intégrant la Collection Jean Moulin,
- le Musée Taurin qui explique la tauromachie et présente les grands toreros biterrois.

Elle sera délivrée uniquement par les agents d'accueil du Musée du Biterrois (caserne Saint Jacques) sur présentation d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité. Les horaires d'ouverture de ce musée sont les suivants :

- du 1^{er} septembre au 31 mai du mardi au vendredi de 9h à 17h et le week-end de 10h à 18h
- du 1^{er} juin au 31 août, du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Cette carte leur permettra également d'avoir un accès gratuit aux Musées de la ville de Narbonne.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter nos services au 04 67 36 81 61 ou à l'adresse suivante: musees@ville-beziers.fr.

Vous remerciant par avance de bien vouloir diffuser auprès de vos administrés cette information, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Élisabeth Pissarro
Adjointe au Maire,
en charge de la Culture